

Togo-Meeting des OSC et de l'opposition
UNE MOBILISATION DÉCEVANTE
■ **SIGNE DE DÉFIANCE** Page 4
GÉNÉRALISÉE DES TOGOLAIS

Bavure policière à alokoegbé
L'AGENT INDÉLICAT SANCTIONNÉ,
CE QUE RÉVÈLENT LES RÉSULTATS
DES PREMIÈRES ENQUÊTES Page 2

N° 869 du 03 juillet 2024 Prix 250 F cfa

LE MESSAGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicité



« **LOTO MATINAL** »,
L'OFFRE QUI OPTIMISE
VOTRE CHANCE DE Page 6
GAGNER CHEZ LONATO

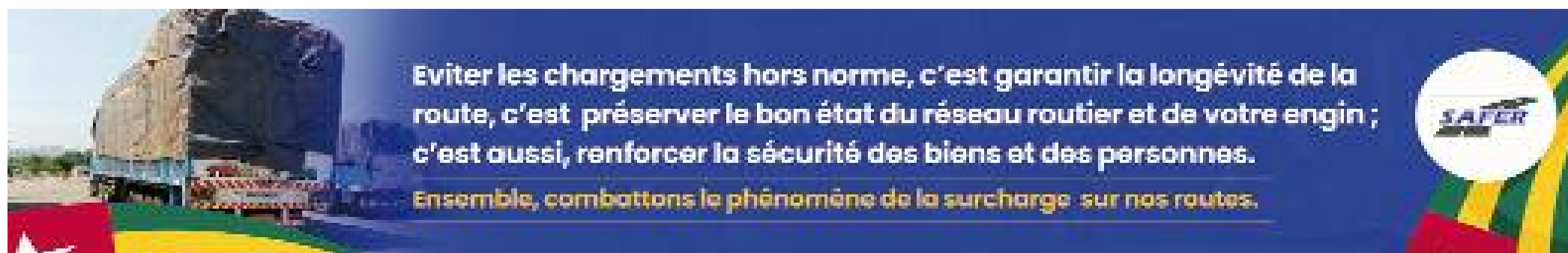


LA CCI-TOGO VALORISE
LES RÉSULTATS DE
RECHERCHE ET
D'INNOVATION Page 3



LE TOGO DÉPLORE 2 MORTS

• **LA PREMIÈRE VAGUE DES** Page 5
PÈLERINS DE RETOUR À LOMÉ



1ère Session Parlement CEDEAO

LA NOUVELLE PRÉSIDENTE MÉMOUNATOU IBRAHIMA OUVRE LES TRAVAUX

La première session ordinaire de l'année 2024 du Parlement de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a été officiellement ouverte le lundi 1er juillet 2024 à Abuja dans la capitale Nigériane. C'est la togolaise Mémounatou IBRAHIMA, nouvelle présidente de l'institution que l'honneur est revenu de présider solennellement les travaux de cette session qui va durer trois semaines.

Durant trois semaines d'intenses travaux (1er au 24 juillet), cette 6ème Législature planchera sur plusieurs dossiers notamment le rapport du Président de la Commission sur la mise en œuvre du programme de travail de la Communauté, l'examen des projets d'actes communautaires, ou encore la présentation des rapports-pays par les délégations nationales. Par ailleurs, au cours de la présente session, le



Parlement examinera, pour avis, le projet de Décision relative à la création d'un tribunal spécial pour la Gambie et l'adoption du Statut du tribunal spécial pour la Gambie en vue de poursuivre en justice les atteintes graves aux droits humains, les crimes internationaux et nationaux commis sur le territoire de la Gambie entre le 22 juillet 1994 et le 21 janvier 2017.

Plusieurs personnalités présentent à cette cérémonie d'ouverture notamment le président de la Commission de la CEDEAO, Omar Alieu TOUREY, du vice-président du Sénat nigérian, du président de la Chambre des représentants du Nigéria ou encore du ministre togolais chargé des relations avec les institutions de la République, Pacôme ADJOUROUVI.

Avec le libéraltoogo.tg

Bavure policière à alokoegbé

L'AGENT INDÉLICAT SANCTIONNÉ, CE QUE RÉVÈLENT LES RÉSULTATS DES PREMIÈRES ENQUÊTES

Le dimanche 30 juin 2024, les informations relayées sur les réseaux sociaux ont fait état d'une bavure policière sur une fille à Alokoégbé dans la préfecture du zio. Saisies de l'affaire, les autorités en charge de la sécurité et de la protection civile, ont rapidement réagi en prenant des sanctions disciplinaires contre l'agent en question. Une enquête administrative a été ouverte à cet effet, selon un communiqué du ministre en charge de la sécurité et de la protection civile, le colonel Madjoulba.

Les faits selon Pascal Edoh AGBOVE

Selon l'alerte donnée par un certain Pascal Edoh AGBOVE, président de l'association des ressortissants du canton de Bolou pour le développement (AREBOD), et qui dit être également fils de ladite localité, les faits se sont produits le dimanche 30 juin dernier après un match de football sur le terrain du lycée d'Alokoégbé.

« Un des agents de police a violenté une fille du village d'Agbadome jusqu'à ce que cette dernière ne tombe dans le coma », décrit-il en précisant que « la fille s'appelle Kpolassi philo et serait la copine de l'agent de police en question ». Selon lui, l'agent de police « a exercé la violence sur la fille pour le simple fait qu'il l'aurait vue avec un garçon après le match ».

Indiquant que la victime, à l'heure de son alerte serait entre la vie et la mort, il fait appel aux organisations de défense des droits de l'homme, des autorités politiques, administratives, judiciaires, de la sécurité et de la protection civile « pour qu'une assistance d'urgence soit portée à la victime ».

Ce que disent les résultats de l'enquête administrative

En attendant les résultats de l'enquête administrative sur le fonctionnement du commissariat d'Alokoégbé (puisque à en croire le sieur Edoh AGBOVE, c'est depuis quelques temps que les agents de police affectés à ce poste de



s'en est alors pris à l'agent et réussit à retirer la clé de la moto de ce dernier. Et c'est dans les tentatives de récupérer sa clé que l'agent a porté la main sur Philomène qui tomba à terre, probablement sous l'effet du coup qui lui a été administré par son copain, agent de police. Elle sera rapidement transportée au CMS pour des soins.

Kpolassi Philomène n'a jamais été dans un coma

Selon toujours des sources de l'enquête, Kpolassi Philomène, n'a pas été dans le coma comme ce qui est dit dans l'alerte de Pascal AGBOVE. Kpolassi Amédé, le père de dame kpolassi Philomène, et son cousin Kpolassi Claude qui ont été interrogés, ont nié toute violence qui aurait conduit Philomène dans un coma. De même, l'infirmier major Koami Ayao qui a reçu et traité Philomène, a nié l'existence des signes prouvant une quelconque violence physique sur Philomène. Et d'après les informations, après avoir été examiné, Philomène a regagné la maison.

Une assertion bien connue indique qu'il faut toujours s'assurer des faits avant de s'inquiéter de la cause. De toutes les sources, aussi bien familiales que policières, il n'a jamais été question de coma de Philomène comme a eu à le dire le sieur Pascal AGBOVE. Ce n'est non plus le fait d'avoir aperçu Philomène avec un autre garçon qui a été à l'origine de l'altercation.

Au Togo la publication de fausses informations est punie par loi quelle que soit la personne qui



police exercent b des bavures de toutes sortes sur la population), les résultats de l'enquête sur les faits précis du 30 juin 2024, révèlent effectivement l'existence d'une relation intime entre l'agent cité comme auteur de la bavure et Kpolassi Philomène dit philo.

Cette dernière, dans sa déclaration, laisse entendre que la mésestante est née du fait que son copain policier, entretiendrait une autre relation amoureuse mis à part elle. Ainsi le dimanche dernier, alors que le match de football finissait, les 3 se sont retrouvés sur le terrain. Kpolassi Philomène décide alors de s'en prendre à l'autre fille, par jalousie. C'est là que leur copain policier se serait interposé pour éviter la bagarre dont il serait à l'origine. Philomène

publie. Prenons soins de vérifier nos informations avant de les partager ou de les mettre dans le public.

C'est le lieu de saluer la promptitude du ministère de la sécurité et de la protection civile qui a permis de circonscrire les faits.

Nul n'est au-dessus de la loi. Les sanctions prises à l'égard de l'agent de police en question le prouvent.

A travers ces faits, les autorités en charge de la sécurité et de la protection civile, comprendront qu'un travail est à faire, dans la sensibilisation des agents de police qui délaissent parfois leur travail pour s'occuper des futilités.

LM

LA CCI-TOGO VALORISE LES RÉSULTATS DE RECHERCHE ET D'INNOVATION

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCI-Togo) a présenté ce mardi 02 juin 2024 à

travaux de recherche pertinent sur le territoire national. Nous avons recensé beaucoup d'inventions. Nous

chef d'entreprise découvre que vous vous êtes capable de lui apporter la solution d'un problème qu'il a dans son en-

bulle et l'opérateur économique se retrouve aussi dans la sienne. Il faut que les deux se rencontrent et la chambre du Commerce va donc faire le lien dans ce sens. C'est pour cela que nous avons lancé aujourd'hui l'Unité d'Implémentation des résultats des travaux de recherche et de l'innovation au Togo (UI-RRRI)".

Au cours de la rencontre, une signature de convention tripartite entre l'hôtel Sarakawa, la CCI-Togo et le Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS) a également eu lieu. Elle va permettre à ces acteurs de

ciétale c'est-à-dire une activité pour laquelle elle fait "don" pour la population. C'est ainsi que j'ai choisi le don de sang. Je me suis également retrouvé à la Chambre du commerce et j'ai découvert qu'elle aussi n'a pas une activité sociétale, donc c'est comme cela que j'ai inscrit la Chambre de commerce dans ce sens et nous avons collecté l'année dernière plus de 2000 pochettes de sang pour le CNTS. Nous avons décidé qu'il faut nécessairement qu'on signe une convention pour matérialiser ce partenariat et continuer dans ce sens", a fait savoir



Lomé, les résultats de recherche et d'innovation enregistrés sur toute l'étendue du territoire national.

Ces résultats ont été présentés devant plusieurs personnalités entre autres les investisseurs, opérateurs économiques, entrepreneurs, universitaires. Il porte sur plusieurs domaines à savoir les énergies renouvelables, l'agro-industrie, la finance inclusive, l'agriculture....

La rencontre a également permis de lancer l'Unité d'Implémentation des résultats de recherche et d'innovation de la CCI-Togo (UI-RRRI). Elle a pour mission de faciliter la valorisation des résultats de recherche et d'innovation par les entreprises togolaise, contribuant ainsi à la création d'une économie créatrice de richesse et d'emplois durables, ainsi qu'à la croissance économique.

"La Chambre de commerce a fait l'inventaire de toutes les inventions ou résultats des

estimons que ces résultats que nous présentons peuvent rapidement rentrer en consommation", a affirmé Nathalie Bitho, directrice de la CCI-Togo.

Elle a ajouté que la Chambre de commerce se donne le devoir de faire en sorte que les gens qui se battent seuls en matière de recherche et qui ont des résultats pertinents puissent être connus.

"On va les sortir de leur cachette, faire en sorte que le public, le monde entier et particulièrement les opérateurs économiques togolais puissent les connaître parce que pour chaque recherche, nous savons qu'il y a une utilité", a souligné la directrice de la CCI-Togo avant d'ajouter que "ces utilisations ou utilité, ce sont les opérateurs économiques qui le savent. Ils ne faut pas attendre que ça soit l'État uniquement qui investissent dans la recherche. Nous pensons donc que si un opérateur économique, un



treprise, ce dernier va accepter de vous financer. Donc la Chambre du commerce va faire le lien entre les équipes de chercheurs, les chercheurs, les centres de recherche et les opérateurs économiques. Si vous regardez aujourd'hui, c'est deux mondes complètement isolés. Le chercheur est dans sa

collecter des poches de sang en faveur de la CNTS afin de sauver des vies.

"Nous avons signé aujourd'hui une convention avec le Centre National de Transfusion Sanguine. Je rappelle juste que je suis arrivée à l'hôtel Sarakawa en 2019. J'ai constaté à mon arrivée que l'hôtel n'a pas une activité so-

Nathalie Bitho intervenant sur les raisons qui justifient la signature de cette convention.

Elle a par ailleurs invité les opérateurs économiques à penser à leurs responsabilités sociétales pour aider les populations.

Rachel Doubidji

AN

KODJO ADÉDZÉ APPELLE À LA RESPONSABILITÉ ET À L'ENGAGEMENT DES DÉPUTÉS

Le Président de l'Assemblée nationale, Sévon-Tepé Kodjo Adédzé, a procédé le vendredi 28 juin 2024 à la clôture de la première session ordinaire de l'année, conformément aux dispositions de l'article 12 alinéa 1er de la Constitution. Une cérémonie qui s'est déroulée en présence du ministre des Droits de l'Homme, de la Formation à la Citoyenneté et des Relations avec les Institutions de la République, Pâcome Adjourouvi.

Une session marquée par des avancées législatives

Dans son discours de clôture, le Président de l'Assemblée nationale a souligné les progrès réalisés au cours de cette session. « La vie parlementaire est rythmée aussi bien par des dispositions constitutionnelles que par le Règlement intérieur. Leurs effets conjugués imposent la clôture de la première session ordinaire de l'année 2024, ouverte le 5 mars dernier ».

La reconnaissance et l'enga-

gement du Président de l'Assemblée nationale

Le Président de l'Assemblée nationale a exprimé sa gratitude au bureau d'âge, à la commission spéciale et à ses collègues députés pour la confiance accordée en l'élevant Président de l'Assemblée nationale de cette première législature de la Vème République. Il a rendu hommage au Président de la République, SEM Faure Essozimna Gnassingbé avant de saluer le travail remarquable accompli par la législature précédente



sous la présidence de Madame Yawa Djigbodi Tsègan tout en affirmant son engagement à poursuivre et consolider les réformes institutionnelles enta-

mées.

« Je saisie l'opportunité pour saluer le travail, les efforts fournis tant par le bureau d'âge que par la commission spéciale ayant conduit les travaux de relecture du Règlement intérieur. Aux cours des travaux de clôture de cette session de droit, nous avons élu un bureau de treize membres pour cette première législature de la Ve République. A l'issue de cette élection, la grande majorité des collègues députés a accordé à ma modeste personne la responsabilité d'assurer les fonctions de Président de l'Assemblée nationale. Je vous en suis très reconnaissant. En cet instant précis, je tiens à adresser avec déférence mes vives et sincères

Suite à la page 6

Togo-Meeting des OSC et de l'opposition

UNE MOBILISATION DÉCEVANTE

■ SIGNE DE DÉFIANCE GÉNÉRALISÉE DES TOGOLAIS

Certaines organisations de la société civile, auxquelles se joints quelques partis politiques de l'opposition togolaise ont appelé à un meeting dit de sensibilisation et de protestation le dimanche 30 juin à Lomé sur le terrain d'akassimé. Il s'agissait pour les organisateurs de protester contre la constitution de la Ve République, qui fait passer le Togo dans un régime parlementaire, votée par les députés le 19 avril 2024, puis promulguée par le chef de l'Etat le 06 mai 2024. En soutien à l'appel des OSC qui sont à leur 3ème meeting contre cette constitution, plusieurs partis politiques, dont l'ANC, le CAR, la DMP etc. avaient appelé leurs militants à répondre massivement audit

soulève des questions cruciales sur l'efficacité et la pertinence des méthodes actuelles des organisations de la société civile (OSC) et de certains partis politiques de l'opposition dans le contexte politique actuelle au Togo où ces acteurs de la vie de la nation, ont perdu leur crédibilité vis-à-vis des citoyens. « On peut tromper le peuple une ou deux fois, mais on ne peut indéfiniment continuer par le tromper », dit-on souvent.

De nos jours, les données ont changé au Togo, et les togolais ont compris comment depuis des années, les hommes politiques, et ceux qui se réclament de la société civile les ont tenus dans un bourbier, dont seuls les mêmes arri-



intérêts égoïstes expliquent cet état de fait. L'une des principales raisons de la désillusion des togolais

La guerre de leadership au sein de l'opposition et des OSC a souvent pris le pas sur les préoccupations réelles des citoyens. Au lieu de se concentrer sur l'élaboration

Lomé illustre la défiance grandissante des togolais envers les OSC et les partis d'opposition. Face à l'hypocrisie, à la guerre de leadership et aux intérêts personnels qui

Alerte

L'IRRESPONSABILITÉ FLAGRANTE DE L'OPPOSITION TOGOLAISE QUI MOBILISE DES MINEURS DANS UNE MANIFESTATION POLITIQUE

Dans une démarche qui suscite une profonde indignation, l'opposition togolaise semble avoir franchi une ligne rouge dans sa lutte contre la nouvelle constitution, en mobilisant des mineurs pour participer à ses manifestations. Cette pratique, non seulement irresponsable mais aussi dangereuse, mérite d'être dénoncée avec la plus grande fermeté. Premièrement, il est fondamental de rappeler que l'implication de jeunes mineurs dans des activités politiques hautement polarisées représente un risque majeur pour leur sécurité et leur bien-être. Les manifestations, souvent marquées par des tensions et des confrontations, ne sont pas des environnements adéquats pour des enfants.



L'opposition togolaise, en optant pour une telle stratégie, montre un manque flagrant de considération pour l'intégrité physique et morale des plus jeunes.

De plus, cette mobilisation de mineurs par l'opposition est d'autant plus répréhensible qu'elle semble être orchestrée avec la complicité tacite de certains médias internationaux qui en cachant et en ne dénonçant pas cette pratique contribuent également à normaliser une tactique profondément éthiquement répréhensible. En effet, utiliser des enfants à des fins politiques est une violation claire des droits les plus élémentaires de l'enfant.

Il est urgent que cette pratique soit non seulement exposée mais aussi condamnée sans réserve. Les acteurs internationaux, qu'il s'agisse des médias ou des organisations de défense des droits de l'homme, doivent intervenir et exiger un changement de comportement de la part de l'opposition togolaise.

La lutte pour ou contre une nouvelle constitution est un droit politique fondamental, mais elle doit se faire dans le respect des normes éthiques les plus strictes.

meeting. Mais comme le témoignent les images, ces appels n'ont visiblement pas eu d'écho favorable. La mobilisation n'aura pas du tout été au rendez-vous, et la gigantesque campagne organisée à cet effet. "Le grand meeting", annoncé tambours battants, n'a pas réussi à rassembler une foule significative. Il s'est plutôt résumé à la présence d'une poignée de personnes, parmi lesquelles des mineurs.

Cet échec de mobilisation

vent à tirer leur épingle du jeu.

Le faible taux de participation au meeting du 30 juin, supposé être une grande manifestation de protestation contre la constitution de la 5ème République, peut être interprété comme un signe clair de la perte de confiance des togolais en ces organisations de la société civile (OSC) et aux partis politiques d'opposition. Plusieurs facteurs liés à l'hypocrisie, à la guerre de leadership et aux

vis-à-vis des OSC et des partis d'opposition est l'hypocrisie apparente de leurs dirigeants. Nombreux sont ceux qui, après avoir dénoncé le régime en place, ont été perçus comme cherchant davantage à se positionner pour des avantages personnels qu'à réellement œuvrer pour le bien commun. Cette hypocrisie et quête de leadership à tout prix ont engendré des divisions internes et une fragmentation des forces d'opposition, rendant toute action collective inefficace.

de stratégies cohérentes et inclusives et peser dans la balance pour un véritable jeu démocratique, les leaders se sont engagés dans des luttes intestines pour le pouvoir, souvent aux dépens de l'unité et de la solidarité nécessaires pour mener des actions significatives. Ce qui n'est pas la faute au pouvoir en place qui en besoin en réalité de cette opposition pour un véritable débat démocratique dont la finalité reste les intérêts du pays, surtout ceux en lien avec son développement.

Autre chose, il s'agit des intérêts personnels des leaders de l'opposition et des OSC qui ont également contribué à saper la confiance du public. Trop souvent, les actions et les prises de position des dirigeants ont été perçues comme étant motivées par des gains personnels plutôt que par une vision claire et partagée pour l'avenir du Togo. Cette perception d'opportunisme a érodé la crédibilité des mouvements de protestation et découragé la participation populaire.

Par ailleurs, l'absence d'un projet de société concret et réaliste a laissé les citoyens sans alternative claire et convaincante. Les Togolais, confrontés à des difficultés économiques et sociales croissantes, attendent des solutions tangibles et un leadership capable de formuler et de mettre en œuvre des politiques efficaces. Malheureusement, les OSC et les partis d'opposition n'ont pas réussi à proposer un programme de gouvernement cohérent et attrayant, capable de défier celui proposé par leur adversaire qu'est le pouvoir en place, et donc capable de mobiliser et de fédérer les énergies autour d'un véritable projet de changement.

La faible mobilisation au meeting du 30 juin 2024 à

ont caractérisé ces dernières années, les citoyens ont choisi de se détourner des manifestations qui ne répondent pas à leurs attentes. Pour regagner la confiance du peuple, les acteurs de la société civile et de l'opposition doivent impérativement revoir leurs priorités, se recentrer sur les besoins réels des citoyens et proposer un projet de société ambitieux et inclusif capable d'avoir le même niveau que celui que propose la majorité au pouvoir. C'est seulement à cette condition qu'ils pourront espérer mobiliser à nouveau et incarner une véritable alternative politique au Togo

L'indifférence manifeste de la population aux appels des OSC et de l'opposition, laisse entrevoir une réalité difficile à accepter. La bataille contre cette nouvelle Constitution semble être une cause perdue, du moins avec les moyens actuellement employés. Puisque, les institutions, sont en train d'être mises en place avec cette nouvelle constitution. On n'est sur un chemin de non-retour avec la 5ème république et le régime parlementaire. Les OSC et les partis politiques qui continuent à appeler aux manifestations le savent bien et sont conscients que le pouvoir de Lomé ne fera aucune concession quant à ce qui concerne l'abandon de cette constitution. N'est-ce pas une hypocrite démarche que de continuer par vouloir organiser des meetings pour une cause qu'on sait perdue ?

Enfin, qu'on ne se trompe pas, les méthodes traditionnelles de mobilisation et de protestation ne sont plus en phase avec les attentes et les réalités de la population togolaise actuelle.

LM

Hadj 2024

LE TOGO DÉPLORE 2 MORTS

■ LA PREMIÈRE VAGUE DES PÈLERINS DE RETOUR À LOMÉ

La première vague de pèlerins togolais partis il y a environ un mois en terre sainte d'Arabie Saoudite est arrivée le lundi 1er juillet 2024 par l'Aéroport Internationale Gnassingbé Eyadéma de Lomé. Ces pèlerins au nombre de 267 (hommes et femmes), ont été accueillis à leur descente de l'Avion par une délégation d'officielles avec à leur tête le ministre de l'administration territoriale, de la décentralisation et du développement



des territoires, le Colonel Awaté Hodabalo, président de la commission nationale du Hadj (CNH). Entre autres personnalités présentes à l'aéroport pour accueillir les pèlerins, le directeur général de l'agence nationale de l'aviation civile (ANAC) du Togo, le Lieutenant-Colonel Idrissou Abdou Ahabou, le directeur des cultes au Togo, le Lieutenant-Colonel Beléi Bédiani, et l'imam principal de la maison du Hadj au Togo, El Hadj Akodoh Traoré Daouda. Cette année le pèlerinage a connu un drame avec environ 1300 pèlerins décédés pour cause de chaleur intense, selon les informations. Le Togo déplore 2 personnes décédées (paix à leurs âmes et que Dieu le tout miséricordieux le très miséricordieux les accueille dans son royaume), selon les informations.

L'accueil des pèlerins cette année a été très sobre, et sans grande affluence à la maison du hajj sise dans la zone de l'aéroport. Raison évoquée, la répartition de la covid19 qui serait aussi l'une des causes des décès enregistrés en terre sainte cette année.

Conformément aux dispositions annoncées par le gouvernement, le 28 juin dernier, tous les pèlerins à leur arrivée feront l'objet de contrôles sanitaires renforcés.

Selon le communiqué du gouvernement, des masques et autres matériels seront mis à disposition des pèlerins depuis leur départ de Jeddah (Arabie Saoudite), afin de permettre déjà l'application des mesures de prévention. À l'arrivée à Lomé, en plus d'un contrôle sanitaire renforcé avec il sera aussi procédé d'un dépistage systématique à la Covid-19.

Au cours de leur passage à la Maison du Hadj, les mesures sanitaires seront également renforcées, avant le retour à domicile où les pèlerins devront continuer d'observer des mesures spécifiques (limitation des contacts, port de masque, éviter les rassemblements.).

Quant aux familles des pèlerins, elles devront "s'abstenir de se rendre à l'aéroport et à la Maison du Hadj avant la disponibilité des résultats" des dépistages.

Pour rappel, ce sont au total 2.425 togolais qui ont pris part à ce 5ème pilier de l'Islam cette année, qui en réalité n'est pas obligatoire si on n'a pas les moyens. Et la vague des retours au pays qui a démarré le 1er juillet se poursuivra jusqu'au samedi 06 du mois courant, avec à l'actif un total de huit (08) vols charters depuis Djeddah en Arabie Saoudite à destination de Lomé au Togo.

La rédaction

PHARMACIES DE GARDE PÉRIODE DU 1ER AU 08 JUILLET 2024

JEANNE D'ARC
90 86 40 51 Près de Marox-
Renault-Star

HANOUKOPE
96 80 09 26 Avenue de la
Nouvelle Marche, Immeuble
Radio Kanal FM

OCEANE
96 75 25 02 Rue HOULATA,
rue de l'OCAM, face Hôtel de
la PAIX

ECLAIR
96 80 09 06 Rue Avenou,
Bè Ahligo, dans le
prolongement du Marché de
Ahligo

DES APOTRES
70 45 38 05 49, Bd
Moboutou Sese Seko,
Akodésséwa, non loin du
Centre de Formation CAMA

HORIZON
90 56 52 56 165, Bd du 13
janvier Nyékouakpoè. Face
Sapeurs-Pompiers à côté de
l'immeuble A.AC.

HOPITAL
79 69 08 08 Face
Hôpital CHU-Tokoin

BON SECOURS
70 45 76 74 Rue du Grand
Collège du Plateau -
Cassablanca

AMITIE
22 21 74 47
72 Av. des
Hydrocarbures SOTED

KLOKPE
96 80 10 03 Derrière la
Foire Togo 2000

PROVIDENCE
91 14 88 88 Bd. Jean Paul II

UNIVERS-SANTE
93 88 83 31 Bd.
GNASSINGBE Eyadéma, Cité
OUA face à l'entrée du CHU-
CAMPUS

AEROPORT
96 51 59 74 Rte de
l'Aéroport SITO

INTERNATIONALE
96 80 09 28 Sise
Marché de Hédzranawoé
"Assiyéyé", Boulevard du Haho

DES LILAS
93 48 88 12
123HDN, 07 Route de Kégué
Boulevard Jean Paul II prolongé

KELEGOUGAN
92 95 38 38 AGOE-
Kelegougan, Voie du
contournement, à 100m de la
station TOTAL Kelegougan et
du bar Obligado

PHARMACIE 2000
96 37 94 25 BE

KPOTA près du Marché Dzifa

SEPOPO
70 34 65 65
ADAKPAME grand
contournement, rond point
Sawleto non loin de la station
Somayaf

O GRAIN D'OR
70 59 09 53 Carrefour
Zorrobar, Grand
contournement

BETHEL
98 58 64 64 ADIDOGOME
Soviépé, bd du 30 Août. face
OraBank et Banque Atlantique

DES ECOLES
96 80 09 14 Face Lycée
Technique Adidogomé et près
du CEG, Route de Kpalimé

EL-NISSI
99 73 39 32 Rte Lomé-
Kpalimé, carrefour
Apédokoè-Gbomamé à 200 m
de la station total d'Apédokoè

HOSANNA
97 77 69 59 Carrefour
Sagbado-Sémékonawo, en face
de la station service SANOL

MAGNIFICAT
70 44 51 59
Adidogomé yokoè Agblégan,
rue de la pampa à 100m du
palais royal de Yokoè

MATHILDA
22 51 15 34 Route PATASSE
- Lomégan - ODEF

EL-SHADAI
96 80 09 10 Face Ecole
Théologie ESTAO

ENOULI
22 25 90 68 Station
d'Agbalépédogan

LE GALIEN
22 51 71 71 Rue
Pavée d'Adidoadin

DES ROSES
70 42 37 72 AGOE
- Vakpossito, près de
l'entreprise de l'Union

BETANIA
96 80 10 11 Rue
Sito, Totsi-Gblenkomé non loin
de la salle des Témoins de
Jéhovah

VOLONTAS DEI
70 42 23 60 Avédji,
Carrefour "SUN CITY", face à
l'ancien bar Sun City

EL-SHAMMAH
70 43 25 85 Sise à
Amadahomé à côté de la
Maison des Jeunes

LA GRACE
22 25 91 65 Près de l'Auber
e Sahara avant la Station SUN
AGIP Agoè

NOTRE DAME DE LOURDES
70 4401 01 Carrefour
Maison Blanche en allant à
"Deux Lions" en face de STAM

ZONGO
70 49 96 55 Togblékopé
carrefour Hermann entre
Orabank et la station Sanol
Togblékopé

TAKOE
91 55 18 04 Avant la
station CAP ESSO de Zongo
côté opposé

REGINA PACIS
70 45 98 58 ADETIKOPE,
Rte National N°1

ABRAHAM
22 50 10 00
AGOE -Logopé Kossigan

DIVINA GRACIA
93 83 91 00
quartier Agoè-Fiovi Carrefour
Bafana-Bafana

LA MAIN DE DIEU
93 40 21 21 AGOE
ASSIYEYE non loin de l'église
des Assemblées de Dieu
(Temple Galilée)

ALTA
22 25 94 47 AGOE Anonkui
Route Mission Tové en face du
Centre Culturel Loyola

ZOSSIME
22 55 43 52 AGOE
- Zossimé, près du marché

ST PHILIPPE
90 67 33 24
SANGUERA, Rte Lomé -
Kpalimé près de la Station
service OANDO

EVA
92 16 32 32
SANGUERA, Klikamé, Non loin
du T-OIL

MAWUNYO
70 42 34 64 AGOE-
Sogbossito, route de Mission
TOVE en face de la station
OANDO

DE L'EDEN
70 42 13 98 Route
d'Aného, face Cité Baguida

AVEPOZO
22 27 04 86
AVEPOZO Be Kome à côté de la
place publique 04 BP: 353
Lomé - Togo

LA PATIENCE
70 05 23 39
DJAGBLE, A 300 mètres du CMS
(Afoklépé)

RDS souhaite une Prompte
guérison aux patients.

Pour
vos
annonces et
publicités,
contactez-
nous au
90 26 15 54

**Le Messenger, Votre journal
préférédans les kiosques
tous les mercredis**

Récépissé N° 259 / 21/ 12 / 04 / HAAC
Maison de la presse, casier N° 61

Directeur de Publication

Tchaboré Bouraïma

Contact: 90 04 71 59

E-mail: tchaboremessenger@yahoo.fr

« LOTO MATINAL », L'OFFRE QUI OPTIMISE VOTRE CHANCE DE GAGNER CHEZ LONATO

La Loterie nationale togolaise (LONATO) a annoncé le jeudi 25 juin 2024 l'introduction d'une nouvelle offre de jeu appelée « Loto Matinal » dont le tirage se fera de lundi à samedi à 9 heures. Cette offre, selon les responsables de la LONATO qui étaient face aux professionnels des médias ce 25 juin, démarre à partir du 1er juillet 2024.

La mise minimale est de 100 francs CFA par ticket et la possibilité existe de parier sur 10 grilles par ticket comme pour tous les autres produits déjà existants. Pour ce jeu, si vos numéros sortent dans les 5 premières ou dernières positions vous gagnez, en sachant que toutes les 90 boules sont tirées.

Selon le Directeur marketing et de l'innovation de la Lonato, Kokouvi Amedom, la vente du Loto Matinal commence la veille après le tirage de 13 heures.

« Sur tous les points de vente de la Loterie nationale à partir de lundi vous aurez la possibilité de prendre les paris sur le Loto matinal. Déjà le di-

manche si un point de vente est ouvert, si vous y allez, vous pouvez jouer. La clôture est à 8H55. 5 minutes avant le tirage, les ventes sont clôturées pour permettre au tirage de se passer à 9 heures », a indiqué le Directeur marketing.

D'après les explications, les parieurs pourront se faire payer leurs gains inférieurs à 500.000 Fcfa, dans tous les points de ventes, sur toute l'étendue du territoire, quel que soit le lieu de validation des tickets. Mais pour les gains supérieurs à 500.000 F CFA, les parieurs seront invités à se rendre dans une agence de la LONATO ou à la Direction Générale.

Un appel à la vigilance contre les arnaques sur les réseaux sociaux

L'occasion était belle pour les responsables de la LONATO, de passer par le calnal des médias pour lancer un appel à la vigilance.

En effet, sur les réseaux sociaux, se développe une arnaque qui ne dit pas son nom. Des gens disent lais-



Kokouvi Amedom, Directeur marketing et de l'innovation de la Lonato

sent croire aux populations qu'ils ont des numéros gagnants de la LONATO et que ces numéros seront tirés. Ces malfaiteurs ont créé des groupes comme « Les victorieux en LONATO », « Maison gagnant LONATO » ou « Victoire ».

Leur mode opératoire relève, le Directeur marketing, est d'intégrer des

numéros de téléphone sur ces plateformes sans l'autorisation des personnes porteuses de ces numéros, puis faire croire aux victimes qu'ils sont porteurs de numéros gagnants.

« Ils ont des complices qui, par des vidéos, disent qu'ils ont gagnés grâce à ces numéros qu'on leur a remis. Plusieurs personnes sont tombées dans le pan-

neau », a indiqué M. Amedome, qui assure que ces derniers sont traqués.

La Lonato invite la population et les parieurs, à plus de vigilance et fait remarquer que la structure ne propose pas et n'a jamais eu à proposer des numéros gagnants à l'endroit des parieurs.

La rédaction

AN

KODJO ADÉDZÉ APPELLE À LA RESPONSABILITÉ ET À L'ENGAGEMENT DES DÉPUTÉS

Suite de la page 3

admiration à Son Excellence, Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, Président de la République. Sa grande vision de modernisation et de transformation structurelle de notre cher pays le Togo nous engage à plus de service et d'exigence. Je salue également le travail remarquable accompli avec dévouement par le bureau sortant de la sixième Législature de la quatrième République sous la présidence de Madame Yawa Djigbodi Tsègan. Nous nous engageons à poursuivre et consolider les grands chantiers de réformes institutionnelles amorcés par la précédente législature en vue du rayonnement de notre Togo chéri, l'Or de l'humanité », a laissé entendre Sévon-Tepé Kodjo Adédzè.

Projets de loi, propositions de loi et proposition de résolution adoptés

Le Président de la Représentation nationale a passé en revue les lois et résolutions adoptées au cours de cette première session ordinaire de l'année en mentionnant notamment : la loi portant prorogation de l'état d'urgence sécuritaire dans la région des Savanes pour une période de douze mois à compter du 13 mars 2024, la loi autorisant l'adhésion du Togo à l'Accord portant création de la Société islamique d'assurance des investissements et des crédits à l'exportation (SIACE) adoptée le 4 avril 2024, la loi portant Constitution de la Ve République togolaise le 25 mars 2024 et la résolution portant règlement intérieur de l'Assemblée nationale.

Des élections importantes pour la consolidation de la démocratie

Le discours a également mis en lumière les élections importantes qui ont eu lieu pendant cette session.

L'Assemblée plénière a procédé le 15 mars 2024, à l'élection des neuf membres de la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH) et le 19 avril 2024, à l'élection d'un membre de la Cour constitutionnelle au titre des membres à lire par l'Assemblée nationale.

Une diplomatie parlementaire active et renforcée

Sur le plan de la diplomatie parlementaire, je nous annonce que la section nationale togolaise occupe pour les cinq prochaines années la présidence du parlement de la CEDEAO. À cet

effet, notre collègue, l'honorable Ibrahima Mémounatou est actuellement la Présidente du parlement de la CEDEAO », a annoncé le Président de l'Assemblée nationale. Il a également mentionné la 53e session du Comité Interparlementaire de l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (CIP-UEMOA), tenue au Togo le 18 mars 2024.

Un appel à la responsabilité et à l'engagement des députés

Le discours du Président de l'Assemblée nationale a mis en lumière la transition institutionnelle, la fierté et la résilience nationales, la responsabilité accrue des députés, et la nécessité de se concentrer sur des objectifs fondamentaux pour renforcer la législation et la gouvernance. Il a appelé également à des actions guidées par des valeurs de rigueur et de compétence pour garantir la légitimité et la confiance des institutions au-

près de la population.

Je m'adresse à nous, membres de la première législature de la cinquième République, à un moment sans précédent dans l'histoire de la patrie. J'emploie le mot « sans précédent » non parce qu'il marque la fin d'une Législature et le commencement d'une autre, mais parce qu'aucune époque précédente n'a connu ce repositionnement institutionnel des pouvoirs publics constitutionnels togolais. En tant que nation, nous pouvons être fiers du fait que nous avons le cœur tendre; mais nous ne nous permettons pas d'être faibles d'esprit. Notre destin commun, nous le gardons jalousement dans nos mains, nos choix nous les opérons avec audace et responsabilité, notre avenir nous l'envisageons plus radieux dans un monde même incertain.

Dans ce sens, je l'entrevois, cette nation a confié son destin aux mains, aux esprits et aux

Suite à la page 7



RENTREE ACADEMIQUE 2024 – 2025 A L'ESTAC

Vous êtes bacheliers, vous rêvez devenir Journalistes Reporters d'Images (JRI), journalistes radio, télé, presse écrite et en ligne, grands reporters, chargés de communication et de relations publiques, l'École Supérieure des Techniques et Arts de la Communication (ESTAC), première école privée de journalisme au Togo vous offre une formation de qualité avec des enseignants expérimentés venant du monde universitaire et des médias.

ESTAC prépare en Master Licence et BTS.

Un concours de bourse sera organisé dans l'enceinte de l'établissement le samedi 24 Août 2024 à 08h00

Pour tout renseignement appeler ESTAC :

Tél : 91 82 21 01

90 18 98 92

E-mail : estactogo@gmail.com

ESTAC ; sise à Agoè Cacaveli, Rue Ayassor, non loin de la Cour d'Appel de Lomé.

Agoè Cacaveli Rue Ayassor
15 B.P. : 272 Tél : 91 82 21 01/90 18 98 92
E-mail: estactogo@gmail.com



Formation en Journalisme et en Communication

20 ans d'expérience au service du professionnalisme des médias

DEVENEZ

- Journalistes Radio, Télé, Presse écrite, en ligne,
- Journalistes Reporters d'Images,
- Animateurs, Producteurs Radio, Télé,
- Patrons de presse ;
- Chargés de communication et de relations publiques.

ESTAC prépare en Master Licence et BTS.

ESTAC, sise Rue Ayassor, près de la Cour d'Appel, Agoè Cacaveli

Tel : 9182 21 01 / 90 18 98 92

E-mail : estactogo@gmail.com

KODJO ADÉDZÉ APPELLE À LA RESPONSABILITÉ ET À L'ENGAGEMENT DES DÉPUTÉS

Suite à la page 6

cœurs de 113 femmes et hommes républicains attachés à un climat de paix pour réaliser deux objectifs fondamentaux :

Premièrement, il s'agit de continuer par assumer les prérogatives traditionnelles de fabrication des lois et du contrôle de l'action du Gouvernement. Cependant, dans le contexte constitutionnel nouveau, j'ai engagé hier les membres du Bureau de l'Assemblée nationale, lors de notre réunion de prise de contact, à veiller d'un côté, au renforcement de la qualité de la législation à travers sa clarté, sa simplicité et son efficacité; de l'autre, à donner une nouvelle dimension au contrôle et à l'évaluation de l'action gouvernementale.

Deuxièmement, il s'agit d'assumer avec lucidité les nouvelles prérogatives constitutionnelles de désignation des deux très hautes personnalités de l'Exécutif, que sont le Président de la République et le Président du Conseil.

Il est dès lors nécessaire que nos actions et notre politique soient consacrées principalement, presque exclusivement, à répondre à cette double exigence républicaine. La nation en tirera une grande satisfaction et l'Exécutif la légitimité nécessaire pour satisfaire aux multiples besoins de notre valeureuse et paisible population.

Travaillons à la consolidation de la relation de confiance entre les institutions que nous incarnons et notre population.

Ayons donc une fierté teintée de grande responsabilité. C'est dans ce sens que j'ai aussi insisté, lors de la réunion du Bureau, sur les valeurs qui doivent guider nos actions à savoir : la ponctualité et la dextérité», a-t-il indiqué.

Le Président de l'Assemblée nationale a conclu son discours en rappelant aux députés les exigences fondamentales à garder à l'esprit tout au long de la législature. Il a émis le vœu que l'intersession inspire les députés à poursuivre leur mission de légiférer avec un profond sens du devoir envers la nation et les citoyens. Il a encouragé ses collègues à maintenir le dialogue avec la population, tout en restant disponibles pour d'éventuelles sessions extraordinaires avant d'implorer « les bonnes grâces divines sur notre pays, sur chaque cellule familiale » et sur la première législature de la cinquième République.

Les députés entament ainsi l'intersession ou vacances parlementaires pour une durée de trois (3) mois, conformément aux dispositions de l'article 12 de la Constitution. La deuxième session ordinaire de l'année s'ouvre le premier mardi du mois d'octobre.

Avec assemblee-nationale.tg



AVIS AUX OPERATEURS ECONOMIQUES

COMMISSIONNAIRES EN DOUANE AGRES
CONSIGNATAIRES, IMPORTATEURS/EXPORTATEURS

N° 008/2024/OTR/CG/CDD/DEL

MESURE DE DEPRECIATION SUR LES VALEURS DES VEHICULES

Dans le souci d'assurer un allègement fiscal continu sur la mise à la consommation des véhicules en souffrance sous douane et de répondre aux différentes préoccupations des importateurs de véhicules d'occasion,

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) porte à la connaissance des opérateurs économiques que la mesure de dépréciation de 30% sur les valeurs des véhicules de plus de cinq (05) ans d'âge, conformément aux dispositions de l'article 15 de la loi N° 2018-007 du 25 juin 2018 portant Code des Douanes National, se poursuit jusqu'au 20 décembre 2024.

Les dispositions en matière d'évaluation pour les véhicules mis à la consommation sont aussi applicables aux véhicules en transit.

A cet effet, il est demandé à toutes les personnes bénéficiant de la présente mesure de dépréciation de valeur, de faire valoir leur droit au plus tard le 31 décembre 2024 par la liquidation et le paiement effectif des droits dus. Passé cette date, la dépréciation accordée sera automatiquement annulée.

Le Commissaire Général compte sur le civisme fiscal de tous pour l'application correcte de cette mesure.

Fait à Lomé, le 28 juin 2024

Philippe Kodjo B. TEAGBITE

Le Commissaire Général

41, Rue des Impôts - 02 B.P. : 20823 Lomé - TOGO
Tél : +228 22 5314 00
Email : otr@otr.tg

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Abonne-toi via TMoney et tente de gagner plein de cadeaux



***145*434#**



000000



La Fibre 📞 **888 | 119**

Promo valable jusqu'au 7 Juillet 2024
Règlement du jeu consultable sur le site web Togocom.tg

togocom.tg

